

# Pessah 5781 - 2021

## Guide et Horaires

### - PRÉPARATIFS POUR LE SÉDER -

#### Quantités prescrites pour chaque personne le soir du séder de Pessah :

4 coupes (4x86 ml) de vin lors du :	4 kazayit (4x29 gr) de matsa chémoura à :	2 kazayit (2 x 29 gr) de maror lors du :
<p>1 - <b>KADECH*</b> : kidouch</p> <p>2 - <b>MAGUID*</b> : à la fin de la première partie de la hagada</p> <p>3 - <b>BAREKH*</b> : après le Birkat Hamazon</p> <p>4 - <b>HALLEL</b> : à la fin du Hallel</p> <p>N.B. : on ne récite <i>boré péri haguéfen</i> que sur les première et troisième coupes de vin.</p>	<p>1 - <b>MOTSI*</b> : 1 kazayit</p> <p>2 - <b>MATSA*</b> : 1 kazayit <i>(Les personnes âgées ou malades pourront se contenter d'un seul kazayit tout à la fois pour motsi et matsa.)</i></p> <p>3 - <b>KOREKH*</b> : 1 kazayit</p> <p>4 - <b>TSAFOUN*</b> : 1 kazayit pour l'Afikoman</p>	<p>1 - <b>MAROR</b> : 1 kazayit</p> <p>2 - <b>KOREKH*</b> : 1 kazayit</p> <p>N.B. : si la laitue romaine est trop infestée, on peut soit (1) utiliser le coeur de la laitue (toujours moins infesté) plutôt que les feuilles, soit (2) acheter de la laitue certifiée exempte de vermine par des autorités compétentes, ou enfin (3) utiliser des endives en guise de maror.</p>
<b>*à consommer ACCOUDÉ.</b>		

## Préambule

<b>Kim'ha déPis'ha</b>	Il incombe à tous ceux qui en ont les moyens de veiller aux pauvres et de leur procurer tout le nécessaire de Pessah (matsot, vin, victuailles, vêtements). Et il est recommandé d'organiser, à cet effet, une collecte de fonds.
<b>Vente du Hamets Avant le jeudi 25 mars 2021</b>	<p>Conserver du Hamets pendant Pessah, revient à transgresser la défense biblique de posséder du Hamets durant la fête. Si du Hamets subsistait à Pessah, il faudrait le détruire et ne pas en profiter. Pour éviter d'en arriver là (lorsqu'on ne peut consommer toutes nos réserves de Hamets avant Pessah), il faut le vendre à un non-juif avant que n'entre en vigueur l'interdit d'en jouir.</p> <p>A cet effet, on réserve d'abord un lieu clos (placard ou grenier) où l'en entreposera sous verrou le Hamets durant toute la fête. Ensuite, par le biais d'une procuration, on délègue le Rabbín chargé de vendre le Hamets à un non-juif et de le lui racheter à l'issue de Pessah. Cette pratique est complexe, et elle requiert les services d'un rabbin compétent.</p>

# Pessah 5781 - 2021

## Guide et Horaires

### Préliminaires à la recherche du Hamets

#### Nettoyage de la maison

Les jours précédant Pessah, on procède à un nettoyage de la maison de fond en comble, afin de se débarrasser (ou mettre de côté) tous les produits (aliments ou ustensiles) susceptibles de contenir du hamets.

### Quand la veille de Pessa'h tombe Chabbat

Jeudi 25 mars 2021

#### Taânit Békhorim Jeûne des Aînés ou la cérémonie de Siyoum après la prière du matin

Tout aîné (premier enfant de sa mère) est tenu de jeûner. Si l'aîné a moins de treize ans, la coutume enjoint au père de jeûner pour lui. Cependant, le jeûne peut se substituer à un banquet sacré (qui célèbre une mitsva), comme celui d'un Siyoum : c'est un repas qui clôture l'étude d'un traité de Talmud, et qui est fréquemment organisé dans les synagogues. Après ce repas, les aînés n'ont plus à jeûner, mais avant, ils n'ont pas le droit de goûter à quoi que ce soit. Notez que cette année, puisque la veille de Pessa'h tombe Chabbat, il n'y a, formellement parlant, aucune obligation de jeûner, mais il est tout de même préférable dans la mesure du possible, que les aînés assistent à un siyoum le jeudi 25 mars 2021.

#### Bédikat Hamets, Recherche du hamets.

Jeudi 25 mars 2021,  
dès l'apparition des  
étoiles (19h50).

Annulation du hamets  
après la Bédika.

La recherche s'effectue à la lueur d'une flamme et non d'une torche, c'est-à-dire munie d'une mèche et pas plus. Il faut employer de préférence une bougie de cire. Certains ont coutume, avant de procéder à la recherche, de cacher dix morceaux de pains (en s'assurant de noter les endroits où ils se trouvent afin de les retrouver). Mais il ne faut pas se contenter seulement de les rechercher, mais de déceler aussi toute trace éventuelle de Hamets. Avant d'entamer la recherche, on prononce la bénédiction :

***Baroukh ata A-donaï E-loheinou melekh haolam acher kidéchanou  
bemitsvotav vetsivanou al biour 'hamets***

Et, après la Bédika, on récite en n'importe quelle langue (que l'on comprend !) la formule d'annulation: **Que tout levain ou hamets qui se trouve encore sous ma possession, que je n'ai pas vu ni détruit, soit annulé et considéré comme poussière de la Terre!** (3 fois)

# Pessah 5781 - 2021

## Guide et Horaires

### Vendredi 26 mars 2021

<p><b>Bioûr Hamets Combustion du Hamets : vendredi 26 mars avant 11h42.</b></p>	<p>Cette année, on brûle le hamets à l'avance, mais on ne récite la formule du Kal Hamira – annulation du hamets – que Chabbat, après l'office du matin et le repas. Il convient de noter que la limite de consommation du hamets correspond à 10h26, et celle de l'annulation à 11h42. Quant au vendredi, même si l'on a dépassé 11h42, on pourra toujours le brûler plus tard car le hamets est réellement permis jusqu'au lendemain matin. On mettra de côté du pain en quantité suffisante pour les repas du soir et du matin de Chabbat. Le mieux serait de la pita, car ce type de pain ne s'effrite pas et ne fait pas trop de miettes. Comme Chabbat, on ne peut nettoyer les ustensiles dont on n'a plus besoin pour la journée, il faut éviter d'utiliser ce jour-là des ustensiles hamets. Mieux vaut consommer d'abord le pain tout seul, et ensuite dresser une nappe de Pessa'h pour y servir un repas Cachère LaPessa'h. Inutile de faire un Érouv Tavchilin étant donné que cette année, aucun jour de fête ne débute vendredi.</p>
---	---

### Samedi 27 mars 2021 : veille de Pessa'h

<p><b>On consomme le Hamets jusqu'à 10h26</b></p>	<p>Il est important de fixer, ce Chabbat, la prière de Cha'hrit assez tôt pour consommer le repas (normalement celui du midi) dans les délais de possession du hamets. En outre, il est préférable de consommer tout le hamets que l'on a prévu à cet effet. Celui qui n'a pu manger tout le hamets peut appeler un non-juif, le faire entrer, et lui donner tout le hamets qui reste. Si cette solution n'est pas envisageable, on le jettera aux toilettes (on tirera la chasse), vu que l'on ne peut faire sortir de hamets de sa maison le Chabbat.</p>
<p><b>Formule d'annulation du Hamets à réciter av. 11h42</b></p>	<p>Après s'être débarrassé de tout hamets, on récite la formule d'annulation (le Kal Hamira) : <b>Que tout levain qui se trouve en ma possession, que j'ai vu ou n'ai pas vu, que j'ai détruit ou n'ai pas détruit, soit considéré comme poussière de la terre.</b> (Trois fois) Il est interdit de préparer le Séder durant Chabbat. On le fera le vendredi après-midi, ou à l'issue du Chabbat, car on n'a pas le droit de faire le Chabbat des préparatifs en vue des jours de fête (Chabbat sort à 20h00).</p>
<p><b>Séouda chélichit</b></p>	<p>Il faut manger le 3<sup>ème</sup> repas de Chabbat avant 15h30 (afin de garder l'appétit pour la mitsva de matsa du soir) et l'on pourra manger de la matsa âchira (c'est-à-dire au jus de raisin ou d'orange) selon l'opinion séfarade. Il n'est pas indifférent de noter que le grand Rabbénou Tam consommait de la matsa âchira quand la veille de Pessa'h tombait le Chabbat ; on se reportera au Choul'han Aroukh 462:1. Mais si l'on veut manger juste des fruits en guise de séouda chélichit, on peut dans ce cas procéder à la séouda même après 15h30 sans crainte de nuire à l'appétit. Notez qu'il est interdit jusqu'au soir de manger de la vraie matsa car on la réserve pour le séder.</p>

# Pessah 5781 - 2021

## Guide et Horaires

### AUTRE SOLUTION, RECOMMANDABLE, POUR LES REPAS DU CHABBAT

Il est une autre façon, recommandable, d'organiser les repas lors d'un Chabbat qui tombe la veille de Pessa'h. Cette solution a l'avantage d'éviter tout risque de *'hamets*. Elle consiste à brûler tout le *'hamets* lors du *bioûr hamets* effectué le vendredi matin et à procéder ensuite à l'annulation (en récitant le *Kal Hamira*). Après quoi, on ne consommera que des produits *cachères laPessa'h* pendant tout le Chabbat.

Quant au *motsi* des repas, comme on n'a pas le droit de manger de la Matsa régulière, on peut :

- soit consommer de la « *Masta Achira* » disponible sur le marché (galette, parfois sucrée, pétrie uniquement avec du jus de fruit, du vin ou des œufs, sans la moindre adjonction d'eau – de préférence une quantité supérieure à 230 gr afin de pouvoir faire les ablutions et réciter le *motsi* puis la *Birkat Hamazon*) ;
- soit consommer de la matsa *mévouchélet* ou *métouguénet* (matsa régulière que l'on a fait frire ou cuire dans un liquide (il suffit à cet effet de tremper de la matsa régulière dans une soupe puis de la faire sécher, bien entendu avant le Chabbat).

Il est permis de consommer ces types de *matsot* la veille de Pessa'h car elles sont impropres au *séder* de Pessa'h que l'on s'apprête à célébrer le soir. En effet, la Torah exige un « pain de misère » (*Pessa'him* 36a) pour s'acquitter de son devoir, et ses *matsot* n'en sont pas.

D'autre part, cette solution offre l'avantage de permettre à tous de consommer paisiblement les repas de Chabbat sans avoir à être bousculé par les délais de consommation du *'hamets*) et de prier tranquillement *Cha'hrit*, sans avoir à se brosser les dents etc. C'est d'ailleurs cette solution que préconise l'auteur du *Choul'han Aroukh*, Rabbi Yossef Karo, ainsi que les rabbins séfarades du Moyen-Orient et du Maroc (pour de plus amples explications, consulter les ouvrages : *Beit Yossef* ch. 444 , *Hazon Ovadia* 262, *Samo Yossef* du R' Yossef Benoualid 136).

### ALLUMAGE des BOUGIES de PESSA'H

### BÉNÉDICTION

Vendredi 26 mars	Veille de Chabbat	Avant 18h57	להדליק גר של שבת
Samedi 27 mars	Veille de Pessa'h	Après 20h01	להדליק גר של יום טוב * **
Dimanche 28 mars	Premier jour de Pessa'h	Après 20h03	להדליק גר של יום טוב * **
Lundi 29 mars	Deuxième jour de Pessa'h	Après 20h04	הבדלה
Vendredi 2 avril	Veille de Chabbat et Yom Tov	Avant 19h06	להדליק גר של שבת ויום טוב ****
Samedi 3 avril	Veille de Yom Tov	Après 20h11	להדליק גר של יום טוב * ***
Dimanche 4 avril	8 <sup>ème</sup> jour (chémini) de Pessa'h	Après 20h12	הבדלה - ****

\* On ne se sert que d'une flamme pré-allumée

\*\* Celles qui ont l'habitude de toujours dire *שהחיינו* le font aussi, sinon elles s'en acquittent au kiddouch

\*\*\* On ne récite pas *שהחיינו* d'après toutes les opinions

\*\*\*\* N'employer aucun hamets avant 20h12, et prévoir un délai d'une heure pour le rachat du hamets vendu

Nous aimerions vous présenter, en cette veille de fête, à vous et à vos familles, nos meilleurs vœux de Pessah Cacher Vessaméah.

Rabbin S.Mellul